Square Maïmat

Emma Blanc Paysage

EMMA BLANC PAYSAGE

L'agence EMMA BLANC paysage est créée en 2007.
Nous y développons des projets et des recherches sur des dispositifs toujours plus ouverts et accueillants dans les espaces publics, notre matériau de prédilection.

Etre paysagiste est un acte engagé qui soutien notre réel désir d'améliorer le cadre de vie partagé.
Le processus de création est pour nous un échange. A ce titre, il ne s'y applique aucune règle de principe, aucun prédéterminisme. Nous proposons une démarche transversale, exhaustive et itérative, et chaque réponse que nous apportons aux sujets qui nous sont donnés, porte en filigrane les grandes questions auxquelles nous tentons de répondre plus globalement.
Plus de matière grise pour moins de gaspillage ?
Convaincus qu'une économie de moyens est nécessaire et possible sur chaque projet, nous développons une approche intégrant la question du réemploi, sans perdre de vue la dimension esthétique. Nous associons l'économie de moyens à la recherche de plus de simplicité.
Notre rapport aux autres ? et au vivant ?
Le temps, la lenteur, sont des notions nécessaires voir indispensables dans les projets pour développer les conditions d'une réelle écologie urbaine dont l'être humain est une composante.

Nous sommes lauréats des Nouveaux Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes 2007-2008, nous travaillons sur toute la France et sur de grandes opérations comme le parvis du TGI, les places de la Bastille et du Panthéon.

Emma Blanc
Décembre 2011 - Création de la SARL Emma Blanc
Janvier 2007 - Démarrage de l'activité libéral
Mars 2004 / décembre 2006 - Responsable cellule paysage Ateliers JEAN NOUVEL
Juin 2003 / février 2004 - Agence HYL
Janvier 2002 / mai 2003 - Agence TER
1997-2001 - Diplômée de l'École Nationale supérieure du Paysage de Versailles.
1993-1997 - Obtention d'une Licence en Arts Appliqués -Université Toulouse, Le Mirail

Ils collaborent
César Bazin, Sandra De Massé, Estelle Goutaudier, Laëtitia Leinartz
Adrien Rousseau,Laure Verdier

Ils ont collaboré
Julien Abitbol, Mathieu Bordreuil, Manon Cadoux, Céline Chartier, Damien Deschamps, Alan Douchet, Sylvain Dupuis, Ivanne Gribé, Renaud Laferrière, Victorine Lalire, Mathilde Loquesol, Flora Maison, Luc Monéger, Lou Moguet, Rémi Moustard, Momo Okazaki, Noël Pinsard, Charlotte Poulet, Olivia Samit, Léonie Savoye, Sonia Sifflet, Daphnée Simon, Angelina Stoesz,Audrey Volpelier, Morgane weibel

LOCALISATION

MURET
Muret est une commune française située à 26 km au sud de Toulouse, en région Occitanie, dans le département de la Haute-Garonne, dont elle est sous-préfecture.

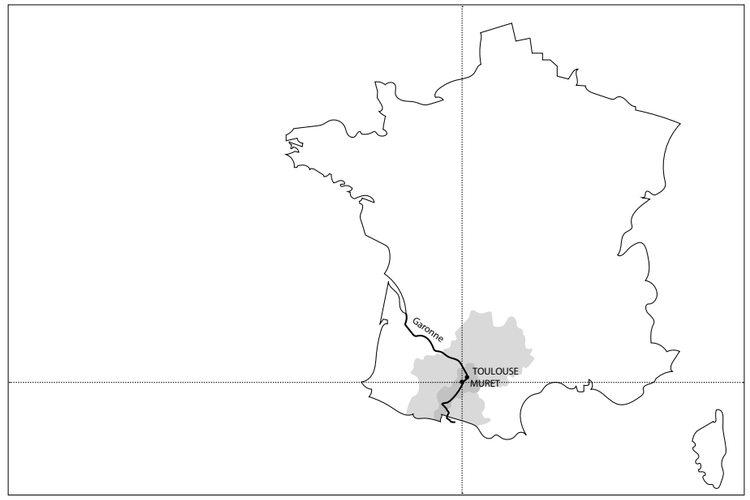

le site dans le pays

le site dans l'agglomération muretaine

le site dans la ville

CONTEXTE

Situé dans les quartiers Nord de Muret (31), le Square Maïmat a été conçu sur le modèle des « Grands Ensembles » qui furent à l'honneur dans les années 1960.

Sur une surface de 2,5 hectares, Promologis aménage le site en construisant de grandes barres de logement R+4. Le sol, totalement en enrobé, est alors le domaine réservé des parkings aériens et flux routiers permanents. Comme de grands rubans, les bâtiments sont placés en périphérie de la parcelle, renfermant le site sur lui-même. Au cœur de l'ensemble, un centre commercial tombe rapidement à l'abandon dans un quartier qui se paupérise.

Ce modèle urbain en crise ; il s'agit de le renouveler radicalement afin d'engager la réinsertion des quartiers Nord de Muret dans une continuité urbaine élargie à l'ensemble de la ville.

Attaché à redynamiser le quartier, Promologis a initié un projet de renouvellement urbain global en étroite collaboration avec la ville et la maîtrise d'oeuvre.

Le projet de rénovation urbaine du square Maïmat s'articule autour d'un vaste espace public boisé dans lequel sont positionnés huit plots d'habitation.
Une place publique accueille au sud, un marché de plein vent et une extension des commerces au pied de l'immeuble en copropriété.

La phase 01 «Maïmat Sud» est livrée en 2014.
La phase 02 «Maïmat Nord» est livrée en 2018.

existant

phase 01

phase 02

MAIMAT SUD - phase 01

Programme	Aménagement urbain : Place publique de 5 000 m² sur parking en sous-sol de 73 box Parc urbain, parkings aériens, courettes Ilots boisés urbains et pépinière (5 000 arbres) Démolition de 173 logements et d'un centre commercial Construction de 148 logements, de surfaces commerciales et de locaux associatifs en rdc. Réhabilitation de 40 logements (copropriété)
Maîtrise d'ouvrage	Promologis / Zélidom Le Muretain agglo Ville de Muret
Lieu	Square Maïmat 11 rue Aimé Césaire 31600 Muret - France
Surface	Parcelle : 25 000m² Aménagement paysager : 21 350m²
Spécificités	Habitat et Environnement, BBC-13%, Effinergie 2005 Lauréat Appel à Projets Régional 2010 : Bâtiments économes de qualité environnementale en Midi-Pyrénées co-financé par la Région et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)
Livraison	2013 et 2014
Paysagiste	Emma Blanc Direction de projet : Emmanuelle Blanc Chef de projet : Sonia Sifflet
Architectes	ppa·architectures (mandataires) Direction de projet : Jean-Manuel Puig Équipe : Sylvie Bouet, Clémence Durupt
Bureaux d'études	Inafa (OPC), Albert et compagnie (Développement Durable), Cercée (fluides), Axes ing. (VRD), Alayrac (Economiste)
Entreprises	ETPM (vrd), Mayet (espaces verts)
Photographes	Philippe Ruault Airimage (photographies aériennes et vidéo)

1. Liaison douce
connexion piétonne et cycles reliant quartiers nord et centre ville au sud
2. Pépinière
réserve foncière
3. Voirie nouvelle
4. Noue périphérique
enherbée gérant l'intégralité des eaux pluviales du site (espaces extérieurs + bâtiments)
5. Plots et courettes
6. Îlots boisés
7. Parkings aériens
voirie en enrobé et places en béton
8. Place publique
marché de plein vent
gros sujets plantés en bouquet

MAIMAT NORD - Phase 02

Programme	Plantations et transplantations, parkings aériens, courettes Construction de 44 logements sociaux dans un parc (20 en accession sociale, 24 en locatif social)
Lieu	Square Maïmat 11 rue Aimé Césaire 31600 Muret - France
Maîtrise d'ouvrage	Promologis / Zélidom Le Muretain agglo Ville de Muret
Surface	Aménagement paysager 7 300m²
Livraison	2018
Paysagiste	Emma Blanc Direction de projet : Emmanuelle Blanc Chefs de projet : Laure Verdier, Noël Pinsard
Architectes	ppa·architectures (mandataire) Direction de projet : Jean-Manuel Puig Équipe : Laure Alberty, Ana Castro
Bureaux d'études	MOA (MO exécution), 3J Technologies, Execo (Economie)
Entreprises	ETPM (vrd), Mayet (espaces verts)
Photographes	Philippe Ruault Airimage (photographies aériennes et vidéo)

1. Liaison douce
connexion piétonne et cycles reliant quartiers nord et centre ville au sud
2. Noue périphérique
enherbée gérant l'intégralité des eaux pluviales du site (espaces extérieurs + bâtiments)
3. Plots et courettes
4. Îlots boisés
5. Parkings aériens
voirie en enrobé et places en béton

PROJET

La phase 01 du projet a positivement transformé le quartier et la qualité de vie des résidents. Autrefois centré sur lui-même, totalement imperméabilisé, le site est désormais ouvert, praticable et poreux.

Débuté en 2011, le chantier de la phase 01 fait l'objet d'une «opération tiroir», consistant en une démolition/reconstruction avec le relogement des habitants sur place.

Dans une démarche environnementale et économique, des matériaux issus du site ont été valorisés et réutilisés car il s'agissait également de conserver l'histoire passée et de capitaliser sur les potentialités «déjà-là» !

Certaines conditions programmatiques ont été progressivement réunies afin d'engager cette transformation :

- Un parking sous-terrain construit sous l'emprise de la place publique permet de gérer une part du stationnement nécessaire.
- Les autres places sont disposées en périphérie libérant le cœur d'îlot pour les piétons et autres modes doux.
- La question importante de la résidentialisation et plus largement du rapport au sol des bâtiments ont fait l'objet d'un processus de réflexion entre Promologis et l'équipe de maîtres d'œuvre aboutissant à une résolution spatiale paysagère et architecturale : les îlots boisés et les cours communes.
- Les rez-de-chaussée libérés de logements sont posés sur des espaces qui constituent l'interface entre le tout public et les halls de chaque immeuble. Fonctionnelles et appropriables, les cours créent du lien et offrent un environnement privilégié de rencontre de voisinage.

INTENTIONS URBAINES

LES TRAVERSEES
Autour des plots habités, des îlots boisés fédèrent l'identité du nouveau quartier perçu comme un parc paysagé boisé public et habité.
Un sentier piétons et cycles reconstitue le lien entre le centre ancien et le Nord de Muret sur un axe Nord-Sud. Une voie nouvelle permet une traversée Est-Ouest et réorganise rationnellement les flux automobiles communaux vers l'extérieur du quartier.

LA PLACE CENTRALE
Piétonne, la place centrale accueille un marché hebdomadaire, des commerces et des locaux associatifs en rez-de-chaussée d'immeubles... autant d'espaces qui animent ce quartier résidentiel et chaleureux.

avant

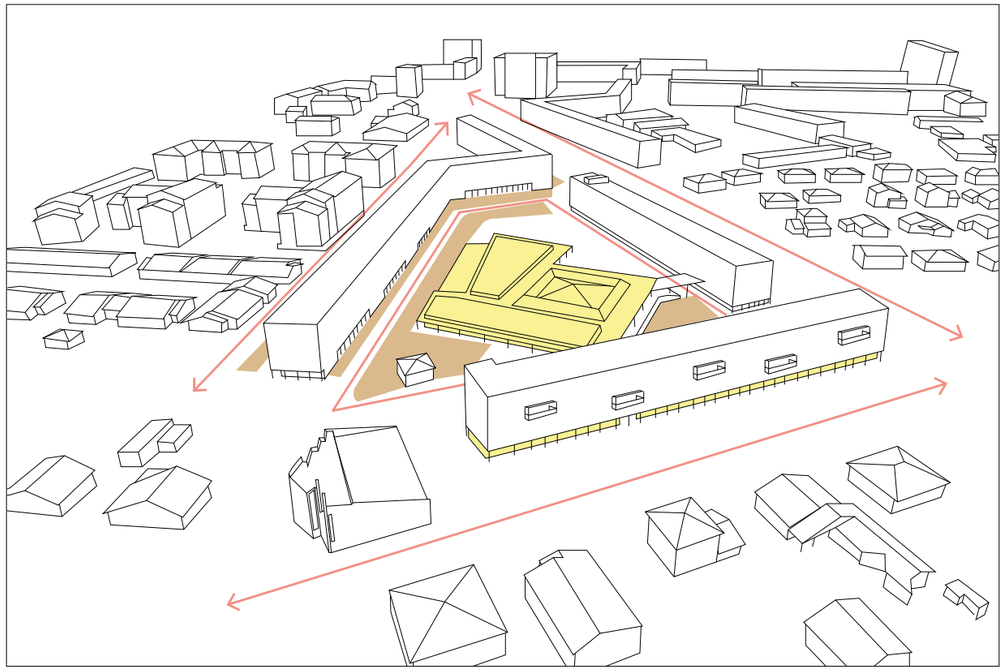

après

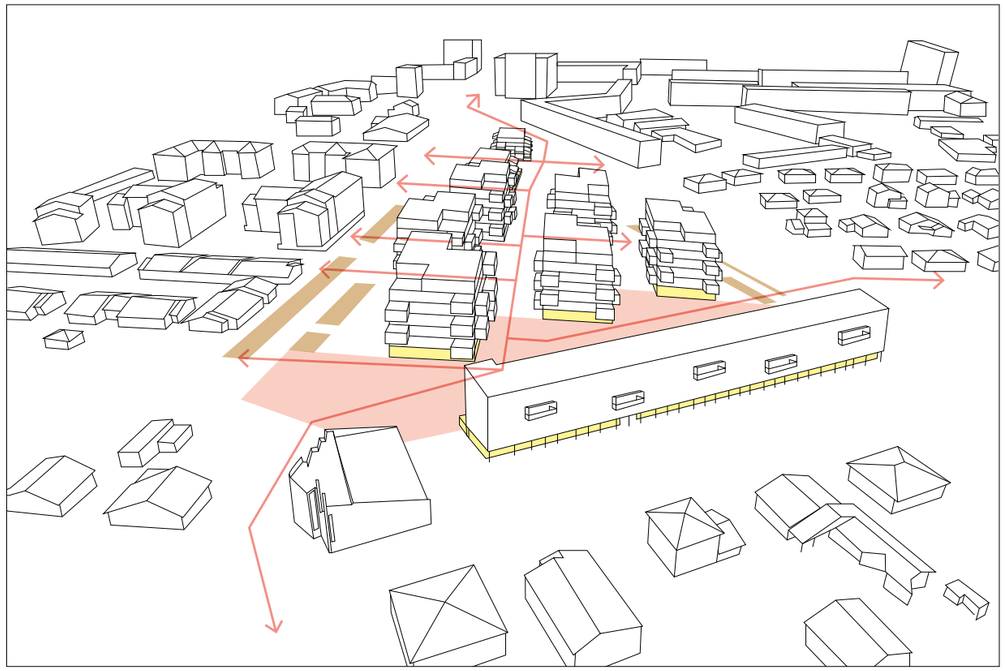

Traversées piétonnes
Place piétonne
Commerces
Parkings

Le marché de plein vent tous les mardis, de nouveaux espaces publics appropriables

Habiter dans un bois urbain

Création d'une liaison en modes doux des quartiers nord au centre-ville

Résidentialiser autrement : les courettes et les îlots boisés

INTENTIONS PAYSAGÈRES

LE TRAVAIL DU SOL
Le projet paysager concerne tout d'abord les sols. Stériles depuis les années 60, nous nous sommes assurés de les rendre fertiles en procédant à un travail précis et technique sur un mètre de profondeur.
En association avec des ingénieurs spécialisés en pédologie nous avons reconstitué les horizons à l'aide des matériaux issus du site d'engrais et compost provenant de compostières locales agricoles et biologiques.

LES ILOTS BOISES
Inspirés des techniques forestières, des massifs boisés sont plantés sur ces sols reconstitués. Ils sont composés d'essences frugales sur une trame d'un mètre par un mètre, et sont peu coûteux en investissement, en eau et en entretien. Afin de convaincre l'ensemble des partenaires du projet des vertus de ces dispositifs, deux zones témoin (sols + plants forestiers) de 100 m² chacune ont été implantées sur site dès le démarrage du chantier.
Les îlots boisés forment des densités végétales ; sorte de « résidentialisation verte » aux pieds des plots.
Leur gestion ou accompagnement se fait dans un temps long, et les jeunes plants forestiers sont protégés pour quelques années par des systèmes de protection valorisant le réemploi de matériaux issus du site.

LA GESTION DE L'EAU
En interface entre les parkings et le cœur d'îlot sont positionnés de larges noues. Dispositifs à la fois spatiaux (3m de large et 0.7m de profondeur) et techniques, elles permettent de gérer l'ensemble des eaux de la parcelle (compris les eaux de ruissellement des parkings, les eaux de toiture, les eaux de la place...)

avant

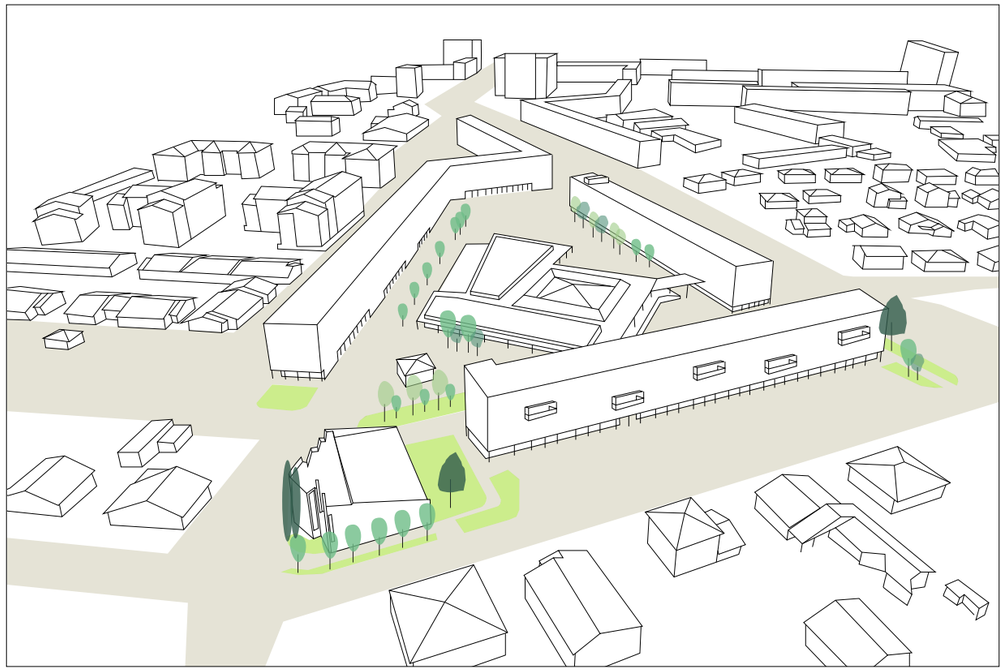

après

Sol minéral
Espaces plantés
Noue

2012 - L'îlot témoin planté au démarrage du chantier a doublé de volume en seulement une année

2014 - 1 an après la livraison et sans arrosage

2013 - réception tranche 1

2015

1. chemin piéton béton taloché sur 12 cm
2. sol fertile affouillement sur 100 cm
3. sol stabilisé béton concassé 0/40 de recyclage
4. protection îlot boisé grumes ou entrelas de branches
5. lisière arbusive
6. apport de paillage organique massif en plein
7. sol fertile affouillement sur 100 cm
8. protection îlot boisé ganivelle
9. tranchée d'infiltration
10. béton taloché c25/30 sur 12 cm
11. béton taloché c30/35 sur 15 cm
12. bbsg 0/10 sur 6 cm

Coupe transversale type - sans échelle

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

PLUS DE 5 000 ARBRES ET ARBUSTES ont été plantés sur le projet.
Certains plants de la pépinière ont été transplantés sur d'autres projets de Promologis.

ARBRES DES PEUPLEMENTS / ÎLOTS BOISÉS / ISOLÉS
Arbres de 1ère grandeur 15 à 20m
Acer campestre, Acer cappadocicum, Celtis australis, Cedrela sinensis, Celtis occidentalis, Ginkgo biloba, Gleditsia triacanthos 'Inermis', Gymnocladus dioicus, Maclura pomifera, Ostrya carpinifolia, Robinia pseudoacacia 'Frisia', Sophora japonica, Sorbus domestica
Arbres de 2ème grandeur 10 à 15m
Betula pendula, Broussonetia papyrifera, Evodia danielli, Koelreuteria paniculata, Gleditsia triacanthos 'Sunburst', Phellodendron amurense, Quercus ilex, Ulmus Lutèce®Nanguen, Ulmus 'Resista®Sapporo Automne gold
Arbres de 3ème grandeur 7 à 10m
Acer monspessulanum, Amelanchier lamarckii, Cercis canadensis, Crataegus x lavallei 'Carrierei', Cercis siliquastrum, Fraxinus ornus, Pyrus pyraster = communis

ARBUSTES
Les basitones et formes arquées
Abelia floribunda , Euonymus europaeus, Lonicera xylosteum 'Clavey's Dwarf', Rosa rubiginosa, Rosa rugosa, Viburnum lantana
Les semi-sarmenteux
Lycium barbarum chinense, Elaegnus umbellata, Ligustrum vulgare, Rosa canina
Les charpentes pérennes
Cotinus coggygria, Cornus mas, Crataegus monogyna, Elaeagnus angustifolia, Mespilus germanica, Paliurus spina-christi, Prunus mahaleb, Phillyrea latifolia, Pyrus amygdaliformis, Quercus coccifera, Rhamnus alaternus, Zanthoxylum simulans
Les drageonnantes
Cornus sanguinea, Rosa pimpinellifolia

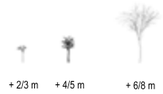

à la plantation

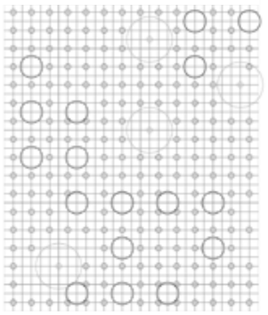

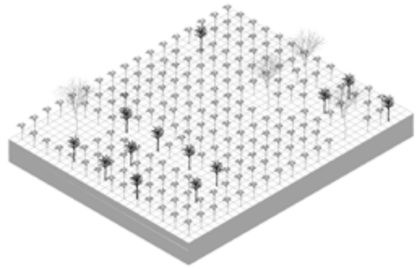

+ 10 ans

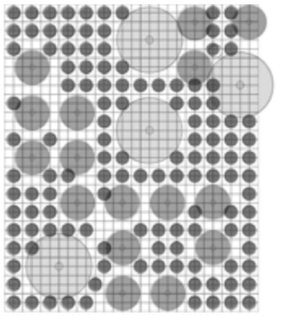

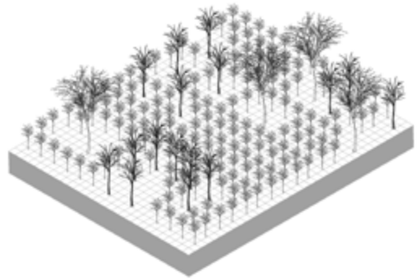

+ 20 ans

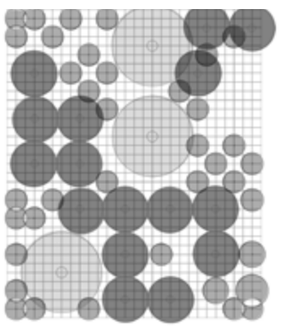

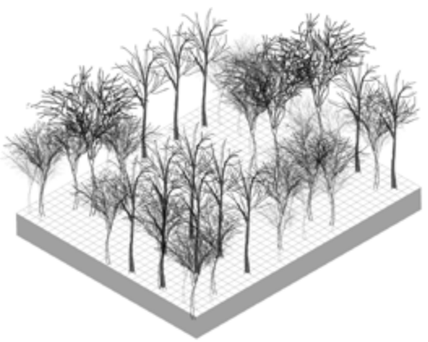

Dans l'attente des constructions de la phase 02, les plants de la «pépinière» ont permis la végétalisation d'autres projets de Promologis

Phase 02, les plots s'installent dans la pépinière conservée la liaison du centre-ville aux quartiers nord est finalisée

Arrachage et taille de plants - décembre 2015

Vue sur une partie de la pépinière conservée depuis les logements de la phase 02

Aaa. Agapanthus africanus ‘Albidus’
Df. Digitalis ferruginea
Ek. Erigeron karvinskianus
Ep. Euphorbia pithyusa
Gl. Gaura lindheimeri ‘ white dove’
Ms. Miscanthus sinensis ‘Adagio’
Py. Phygelius ‘Somerford Funfair Orange’
St. Sedum telephium ‘Munstead Dark Red’

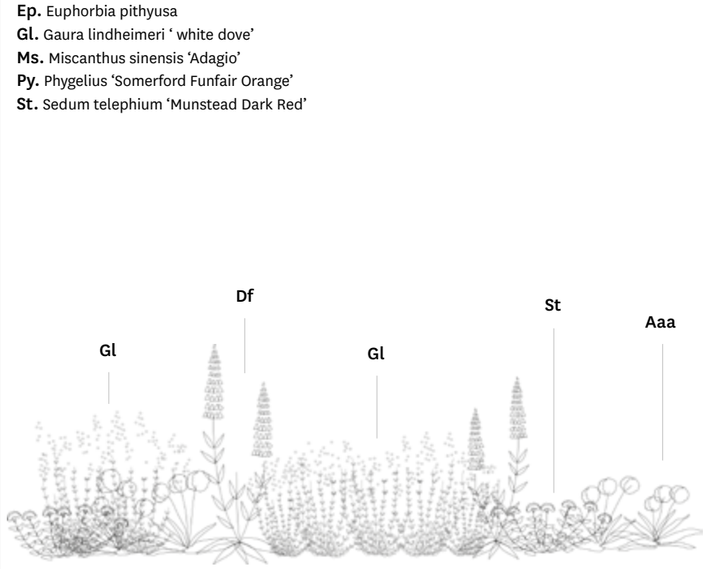

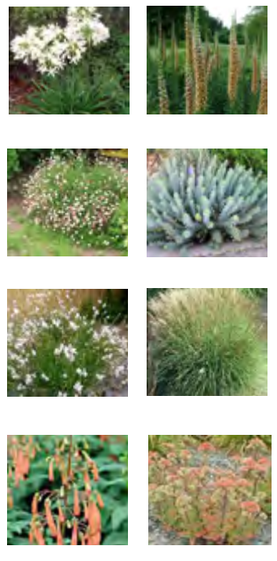

Exemple d’une association de vivaces et de graminées de plein soleil dans le concassé béton

1. petit arbre / motte grillagée
2. mur béton
3. dispositif de fixation pour grimpantes
4. vivaces et graminées - G9
5. arbustes - RN
6. vivaces et graminées - C2
7. paillage organique 5 cm
8. terre végétales amendée allégée
9. feutre géotextile
10. ancrage de motte type Platypus
11. ancrage treillis
12. couche drainante 5 cm

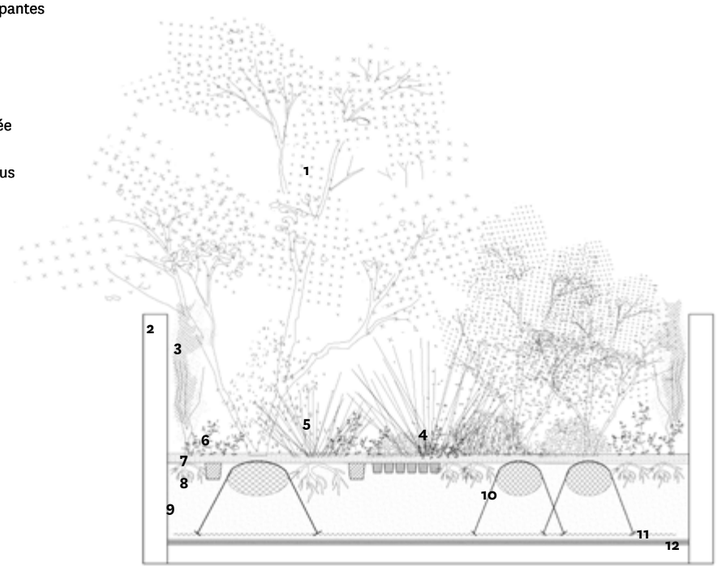

Phase 02 - de très grandes et généreuses jardinières d’un mètre de profondeur permettent de planter des arbres à tous les niveaux

Vivaces dispersées dans le jardin sec - sobriété des mobiliers et des clôtures

Étagement végétal de la pépinière de pleine terre aux jardinières en balcon

REEMPLOI ET MATERIAUX

Béton et bois habillent les bâtiments, ils ont été sélectionnés et mis en œuvre pour leur aspect brut et leur facilité d'entretien.

Le projet en extérieur inclut la valorisation de matériaux issus du site :

- Garde-corps métalliques pour clôturer les îlots plantés.
- Grumes des arbres abattus pour clôturer les îlots plantés...
- Béton concassé issu de la démolition pour reconstituer les horizons du sol.
- Béton concassé (0/40) issu de filières de recyclage pour les espaces extérieurs hors cheminements principaux.
- Dalles béton 50X50 de l'ancien centre commercial pour le sol des courettes.

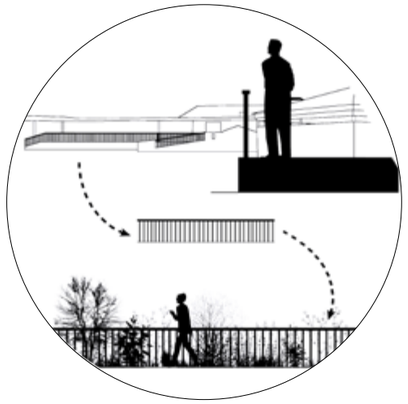

les gardes-corps du centre commercial

les grumes des alignements de robiniers

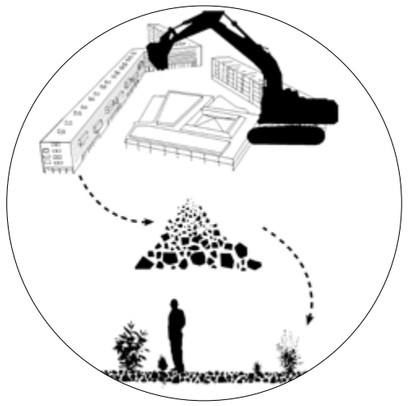

le concassé de béton issu de filières de réemploi

Grumes d’acacia

Concassé de béton comme paillage de sol

Courettes collectives en dalles de béton de l’ancien centre commercial

Pépinière in situ en attente de la construction de la phase 02

Emma Blanc Paysage
5 cité Durmar 75011 Paris
+33 (0)1 48 07 17 55
emmablancpaysagiste@gmail.com
www.emmablanc.com

Relations presse : Atelier Regular
+ 33 (0)5 62 21 40 18
info@a-regular.com

Toute reproduction, totale ou partielle, de ce document est interdite sans autorisation préalable de l’agence Emma Blanc Paysage